

Domaine public

85

De la mer agitée à la rocade

Les membres du Conseil fédéral sont élus en tant que conseillers fédéraux et non en tant que chefs de Département. Ce sont des hommes politiques et non de hauts fonctionnaires.

Aussi, la rocade de trois conseillers fédéraux échangeant leur fauteuil devrait être une affaire simple, interne, concernant le Conseil fédéral lui-même.

En fait, elle laisse perplexe. Peut-être le jeu était-il conçu par quelques-uns, à l'origine, comme ce jeu, la mer agitée, qui amusait, jadis, les jeunes filles dans les bals privés à robe de tulle. On disposait les chaises au centre de la pièce, chacun se levait au son de la musique, le meneur de jeu enlevait une chaise et quand, surpris, la musique cessait, chacun se précipitait sur le siège à sa portée. Qui restait le cul en l'air sortait du jeu. Le Conseil fédéral a accepté de jouer à la mer agitée, mais les amateurs n'ont pas pu ou osé retirer un siège. Tout le monde s'est retrouvé assis. Mais voulait-on jouer à ce jeu-là ? Ce n'est qu'une supposition. Les robes de tulle ne sont plus à la mode.

La justification officielle donnée fut simple : mettre les hommes à leur place en fonction de leurs compétences. On savait M. Bonvin peu à l'aise aux finances. Cette justification vaut ce qu'elle vaut. M. Bonvin est ingénieur. De la règle à calcul aux finances, le saut ne devrait pas être considérable. On sait de surcroît que M. Redli, son bras droit, passe pour un des grands commis de la Confédération. D'autre part, M. Celio réunissait des qualités évidentes pour le Département militaire. C'était un civil : le ton avait changé. Le Département militaire est le plus dépensier de tous, il pose des problèmes de gestion industrielle. M. Celio n'y était pas déplacé.

En fait, l'enjeu était politique. Ici commence la perplexité.

Tout d'abord, la rocade va paralyser pour une année la politique gouvernementale. Après l'adoption de la motion Schürmann, le Conseil fédéral était tenu de définir les grandes lignes de son action, les problèmes cruciaux étant financier et fiscal. M. Bonvin se retire du Département des finances. M. Celio n'aura maîtrisé qu'à la fin de l'an ses dossiers. Dans ces conditions, quel programme pourrait nous être présenté ?

D'autre part, un déséquilibre politique est créé au sein du Conseil fédéral. Les conservateurs chrétiens-sociaux qui représentaient un certain dynamisme au niveau du Parlement (compte tenu de l'ambiance suisse feutrée, bien sûr), voyez le rapport Fürgler, la motion Schürmann, l'élection du Chancelier, sortent perdants de l'aventure, parce qu'ils doivent se contenter de responsabilités mineures, et peut-être parce que le renouvellement de leur personnel politique est

renvoyé à plus tard, beaucoup plus tard (il y avait une chaise pour chaque joueur).

Les radicaux vont occuper les deux postes-clés dans la conjoncture actuelle, économie et finances, en y plaçant deux hommes qui sont liés avec les mêmes milieux : ceux de la grande industrie alémanique. On comprend mal que cette situation puisse satisfaire non seulement les conservateurs, mais les socialistes.

Il en est qui disent : la situation actuelle est difficile, les radicaux se chargent des plus lourdes responsabilités, ce n'est peut-être pas, de leur part, un bon calcul électoral. Curieux raisonnement. Si l'on participe au pouvoir, c'est pour y participer à part entière; et puis, on sait à quel point la formule « parti gouvernemental de semi-opposition, c'est-à-dire de contestation » a perdu ses vertus sur les électeurs socialistes.

L'inégale répartition des responsabilités économiques serait admissible si le gouvernement présentait un programme qui engageât tous ses membres et qui portât la marque de chacun. Ce n'est pas le cas; ce ne sera pas le cas en 1968.

Qu'en sera-t-il du programme financier intermédiaire dont on peut admettre que l'administration a défini les grandes lignes ?

M. Schaffner répondant lors de la session de décembre à l'interpellation Eisenring a insisté sur la nécessité de compenser essentiellement par des impôts indirects les pertes dues aux démobilitations des tarifs douaniers (AELE, Kennedy round), mais M. Schaffner n'est pas ministre des finances. Pourtant M. Redli est intervenu dans le même sens, le 14 décembre, comme invité de l'assemblée des délégués de la Chambre suisse de l'horlogerie. « De nouvelles recettes seront ainsi fatalement indispensables, aurait-il déclaré si l'on en croit le compte rendu A.T.S., vraisemblablement sous la forme d'un accroissement de la fiscalité indirecte ».

Si tel était le cas, on ne voit pas comment un tel projet trouverait l'accord du parti socialiste, qui ne pourrait admettre un programme en-deçà de celui qu'il refusa l'an dernier.

Mais peut-être l'administration a-t-elle dans ses cartons une autre variante. On ne peut donc qu'être perplexe. M. Bonvin, dans les six mois qui lui restent, aura-t-il l'autorité nécessaire pour imposer aux partis ce programme ? Autre perplexité.

Quant à la réforme définitive, on en est réduit aux paris. M. Celio se distancera-t-il des radicaux de droite ? Fera-t-il leur politique ? Nul ne sait encore. On est perplexe encore de devoir sur une question de cette importance jouer à pile ou face.

Solvalor et les pressions sur l'Etat

Solvalor 61 est un fonds de placement immobilier, dont les propriétés sont situées uniquement sur le territoire vaudois.

Comme la majorité des fonds de placement, il se trouve dans une situation difficile. Quelques remarques du rapport de gestion méritent d'être commentées (cf. Bulletin financier suisse, 4, I, 1968).

L'inventaire des immeubles fait ressortir une valeur comptable de 26,27 millions. La valeur vénale n'est estimée qu'à 17,67 millions. Spectaculaire différence. Elle s'explique de manière simple. La valeur comptable représente le prix d'achat des terrains augmenté des frais d'acquisition. La valeur vénale, elle, est fixée par des experts indépendants du fonds; ils tiennent compte de l'offre et de la demande sur le marché immobilier. La différence, 9 millions, est révélatrice des espoirs spéculatifs du fonds de placement. Mais il est plus intéressant encore d'observer comment les administrateurs espèrent, par pression sur l'autorité, valoriser leurs achats. On sait que les terrains, situés hors des agglomérations et dont la voca-

tion n'est pas définie par un plan d'extension, sont classés, dans le canton de Vaud, terrains sans affectation spéciale. Les possibilités de construction y sont limitées de manière draconienne.

D'où les démarches incessantes des propriétaires pour faire classer les terrains. La spéculation aujourd'hui passe obligatoirement par la pression exercée sur les autorités (municipalité, conseils communaux, services d'urbanisme, etc...).

Commentant la faible valeur des terrains, les administrateurs expliquent : « Il ne pouvait être question pour les experts, (réd. : indépendants du fonds, nous le rappelons), s'agissant de terrains compris en partie dans des zones sans affectation spéciale de prendre en considération tous les efforts entrepris par la direction pour les aménager et les faire classer, avec l'accord des autorités compétentes, en zones à bâtir ».

Tous les efforts entrepris par la direction, la formule en dit long !

Bi-mensuel romand
N° 85 18 janvier 1967 Cinquième année

Rédacteur responsable : André Gavillet

Le numéro : 70 centimes

Abonnement pour 20 numéros :

Pour la Suisse : 12 francs

Pour l'étranger : 15 francs

Changement d'adresse : 50 centimes

Administration, rédaction :

Lausanne, Case Chauderon 142

Chèque postal 10 - 155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A., Lausanne

Aux articles de ce numéro
ont collaboré :

Henri Galland

André Gavillet

Jean-Jacques Leu

Marx Lévy

Jacques Morier-Genoud

C.-F. Pochon

J.-F. Thonney

Le capitalisme entre en crise, chômage, Tiers-Monde en faillite

Programme « d'austérité pour autrui » des Etats-Unis

Le chef de file des banquiers suisses affiche son inquiétude

Une planification mondiale est-elle possible ?

Economistes et météorologues

La France, l'Allemagne, l'Angleterre connaissent un chômage important; certes, vous pouvez vivre et circuler dans ces pays, les bras ballants ne vous affligeront pas comme le spectacle triste, image d'avant-guerre, d'une file de chômeurs attendant la soupe populaire. Disséminés ou régionalisés, secourus par la sécurité sociale, les sans-travail deviennent, comme aux Etats-Unis, des marginaux; on les évalue en pourcent de la population active: 2%; ce chiffre faussement modeste représente des centaines de milliers d'hommes, de femmes, de jeunes sans qualification professionnelle, de paysans déracinés; les totaux européens dépassent très largement le million. Mais les prévisions sont optimistes; la science des économistes vaut celle des météorologues; apparemment objective, elle aime à forcer sur l'éclaircie. Prévisions de la Commission de recherches économiques (186^e rapport): « Selon les pronostics de l'O.C.D.E., de la C.E.E. et de l'Association européenne des instituts de recherches économiques, on peut s'attendre à ce que la situation conjoncturelle s'améliore dans les nations industrielles de l'Europe de l'Ouest ».

Depuis ce pronostic, les Etats-Unis ont pris des mesures propres à redresser leur balance de paiements¹ déficitaire de 4 milliards de dollars. Elles auront en Europe des effets déflationnistes; elles rendront l'argent plus cher, plus rare et freineront l'expansion. Il est de bonne compagnie internationale, aujourd'hui, de les approuver. Les Européens ont, pendant longtemps, reproché aux Américains d'exporter leur inflation à travers l'Atlantique; l'administration Johnson en tient compte; il serait illogique, semble-t-il, de s'en plaindre.

Et pourtant, sous la politesse perce l'inquiétude. M. Samuel Schweizer, président du conseil d'administration de la Société de Banque Suisse (et membre des conseils de Nestlé, Ciba, Brown-Boveri, Sulzer, Câbleries de Cossonay, le numéro un des hommes d'affaires suisses) a dit ce qu'il fallait en penser, quand il était encore permis de s'exprimer tout haut, c'est-à-dire avant l'événement.

Dans une conférence tenue à Kingston, devant l'« International Banking Summer School 1967 », il déclarait :

« Ces faits conduisent à poser le problème fondamental suivant : est-il ou non dans l'intérêt de l'ensemble du monde que les Etats-Unis soient contraints, pour des raisons d'orthodoxie monétaire, de prendre un ensemble de mesures propres à rétablir l'équilibre de la balance des paiements dans un proche avenir ? Certaines mesures de ce genre... ont déjà été prises. De plus, ces premières dispositions s'étant avérées insuffisantes, d'autres mesures (réductions de l'aide à l'étranger, la baisse des investissements dans les pays en voie de développement, les restrictions de devises lors de voyages à l'étranger ou la diminution des dépenses militaires à l'extérieur, pourraient suivre.

» Il est évident qu'une action d'envergure des Etats-Unis dans ce sens pourrait non seulement entraîner une dépression économique mondiale, mais encore avoir des conséquences imprévisibles. Aussi, nombre de gens estiment-ils que ce serait là payer

bien cher la discipline monétaire ». (Bulletin S.B.S. N° 4, 1967).

Cet avertissement est d'importance. Qu'on le comprenne bien ! Ce n'est pas une américanophilie extrême qui pousse M. Schweizer à déplorer que les Etats-Unis soient contraints à s'imposer une discipline. Dans la même conférence, il ajoutait :

« Si récemment en effet, dans une conversation privée, un éminent banquier américain affirmait franchement, mais quelque peu crûment — nous, c'est-à-dire les Etats-Unis, sommes en train d'acheter l'Europe — cela ne signifie pas encore que tout le monde soit d'accord pour considérer que l'un des buts essentiels de la création de réserves additionnelles consiste à réaliser cet objectif ».

L'avertissement de M. Schweizer est donc un étonnant paradoxe. N'est-il pas exceptionnel tout de même de voir un banquier critiquer la discipline monétaire et la déflation au nom, nous allons y venir, de la croissance de l'économie mondiale et des besoins insatisfaits des pays du Tiers-Monde, tenir, n'en déplaise, le langage qui pourrait être celui d'un homme de gauche ?

De fait, l'économie mondiale est sérieusement malade. Quels sont les symptômes ?

L'équilibre d'après-guerre

La prospérité, sans précédent dans l'histoire mondiale, qu'ont connue depuis la fin de la guerre et par paliers successifs² les grandes nations industrielles, est analysée aujourd'hui avec assez de recul pour que puissent être précisés les facteurs déterminants :

— les ravages de la guerre exigeaient que l'on reconstruise; mais il ne s'agissait pas simplement de remplacer ce qui avait été cassé; la société européenne avait soif de connaître les nouveaux produits de consommation de masse, de surcroît la population augmentait, par accroissement ou de la natalité ou des classes de grand âge. Il y avait donc une conjonction heureuse : reconstruction, hausse du niveau de vie, démographie.

— la relance fut rendue possible parce que les Etats-Unis sortaient de la guerre avec une force économique et financière intacte. Ils ont pu fournir les capitaux nécessaires au redémarrage.

— malgré l'immensité des besoins, la saturation aurait été vite atteinte, si la société capitaliste n'avait organisé deux formidables instruments de gaspillage : le progrès scientifique et technique, qui a pour effet de dévaloriser et déclasser les produits antérieurs (tel un enregistrement de 78 tours après la mise au point du 33 tours); les budgets militaires, qui sont d'immenses dépenses de consommation, stériles, même si, dans certains cas, elles stimulent la recherche scientifique.

Il se créa donc un équilibre durable, quoique menacé régionalement, parfois, entre la consommation de masse, le progrès technique et le gaspillage.

Aujourd'hui cet équilibre est rompu; gravement; pourquoi ?

Surproduction et sous-consommation

La contestation du capitalisme n'est pas un vieux débat théorique et dépassé. Le capitalisme prétend que la recherche du profit est le meilleur, le plus sûr moyen d'assurer la croissance de l'économie. Or, la recherche du profit peut amener les détenteurs de capitaux, les investisseurs, à négliger des secteurs

essentiels pour la communauté, mais peu rentables, que seule une planification permettrait de prendre en considération.

Cette critique qui s'estompait aux temps de la prospérité retrouve aujourd'hui toute sa force et se vérifie à l'échelle nationale et internationale.

Les investissements américains ont été opérés en priorité en Europe, parce que c'est en Europe que pour le minimum de risques le profit le meilleur était assuré; on y trouvait un marché, des habitudes de consommation qui rendaient facile la greffe des capitaux américains. Une seule illustration (les chiffres représentent des millions de dollars, ceux des investissements directs des Etats-Unis).

	1950	1958	1964
Europe	1733	4573	12067
Amérique latine	4445	7751	8932
Asie	1001	2178	3062

La progression est de 1 à 7 en Europe, 1 à 3 en Asie (dont le Japon industrialisé) 1 à 2 en Amérique latine. Le record est toutefois détenu par la Suisse où la progression fut en quinze ans de 1 à 37.

L'investissement en Europe fut stimulé de surcroît par la création de grandes unités économiques : Marché commun, A.E.L.E.; l'abaissement des tarifs douaniers dans le cadre du Kennedy round fut présenté, récemment encore, comme un moyen propre à stimuler le commerce international des pays industriels exclusivement. Sous l'effet euphorique de ces stimulants, tous les pays riches s'équipaient et s'équipent pour une concurrence nouvelle et gigantesque. En fait, ils surinvestissaient par rapport aux possibilités d'absorption du marché. Aujourd'hui apparaissent les premières difficultés. L'Angleterre dévalue, c'est une prime à l'exportation, un frein aux importations; l'Allemagne et la France introduisent la T.V.A., autre forme de prime à l'exportation; les Etats-Unis veulent améliorer de 500 millions de dollars leur balance commerciale; ils joueront eux aussi avec des taxes qui freineront les importations. Autant de signes de désarroi.

Deuxième difficulté. La très forte expansion des industries de consommation a entraîné pour les Etats des charges d'équipement qu'ils ont de la peine à assumer; nous le savons en Suisse; dans chaque commune, dans chaque canton, existent des besoins collectifs essentiels, mais comment les satisfaire, où trouver le financement; par l'impôt ? Trop élevé, il risque de freiner la consommation; par l'emprunt ? Danger de rendre rares et chers les capitaux et de freiner l'expansion.

Troisième difficulté majeure. Empêtrés dans leurs difficultés internes, les pays riches ne disposent plus de ressources pour assurer le développement économique du Tiers-Monde. L'aide ne s'accroît pas, elle recule; elle ne suit pas les progressions du revenu national des pays riches. Et les crédits encore consentis sont souvent des crédits à la consommation propres à faciliter l'écoulement de marchandises peu essentielles ou des armements. Mais les crédits capables de financer de considérables travaux agricoles, crédits à longs termes, crédits de très faible rentabilité, le capitalisme, au nom de la recherche du profit, les ignore.

Les signes sont donc concordants : la surproduction dans les pays riches, conséquence de la recherche du plus grand profit, développe ses premiers effets : chômage partiel; mais les besoins collectifs des peuples européens eux sont mal satisfaits et surtout les besoins des hommes du Tiers-Monde, besoins élémentaires, premiers, alimentaires, physiques sont, scandaleusement, négligés.

L'investissement mondial a été mal orienté. Le capitalisme est en défaut.

¹ On sait que la comptabilité d'un Etat comprend trois types de relevé. La balance commerciale qui met en regard la valeur des importations et celle des exportations, la balance des revenus, qui comprend la balance commerciale plus celle des services (tourisme, transport, communications, revenus des capitaux placés à l'étranger, etc.). Enfin la balance des paiements englobe la balance commerciale, celle des services, plus le mouvement des capitaux exportés ou importés, c'est-à-dire l'ensemble des transactions avec l'étranger.

² Quelques dates : 1944, conférence de Bretton Woods qui décide de la création d'un Fonds monétaire international et d'une Banque internationale pour la Reconstruction et le Développement, qui entrent en activité en 1947. 1948 : Plan Marshall. 1958 : Libre convertibilité des principales monnaies.

Quelle thérapeutique ?

Quand l'Europe connaît un chômage important, et le monde, la sous-alimentation, quelle est la politique économique préconisée officiellement pour 1968 ? La déflation. Elle freinera la reprise européenne, elle ne résoudra aucun des problèmes mondiaux.

On cherche des solutions monétaires, les expédients les plus classiques, les plus miteux (limitation du tourisme) servent à nouveau; on raisonne uniquement en termes Europe-Etats-Unis, alors que l'équation oppose pays riches et pays pauvres; on parle d'équilibre des paiements, alors qu'il s'agit de réorienter les investissements mondiaux et de les stimuler.

M. Schweizer constate : « ceux qui ont été appelés jusqu'ici à s'occuper officiellement de ces problèmes sont presque tous des experts recrutés au sein des banques centrales. Préoccupés de la technicité des opérations et des tâches des banques centrales, ces spécialistes ont concentré leur attention sur des problèmes techniques tels que la création de nouveaux instruments de réserve, et sur les « mécanismes d'ajustement » destinés à rétablir l'équilibre des balances des paiements. Les problèmes de la croissance économique mondiale, du financement des besoins des pays moins développés, etc., ont été délibérément éliminés de leurs discussions ».

Là-dessus, M. Schweizer se déclare partisan d'une réévaluation de l'or. De telles propositions suscitent des ricanements. Dans D.P. 84, nous avons cité ceux de l'économiste américain Triffin.

En réalité, ce sujet, l'or, inspire d'étonnantes bêtises. Il vaut la peine d'en recenser quelques-unes.

De quelques fétichismes

I. Parler de réévaluation de l'or, c'est, paraît-il, prôner une politique de fétichisme du métal jaune; le respect de l'or ne fut-il pas fatal aux pays européens avant-guerre ?

Après 1930, devant les difficultés économiques de la grande crise, les pays occidentaux réagirent en ordre dispersé. C'est l'Angleterre qui dévalua la première, alors avec succès, en 1931, puis, entre 1933 et 1934, les Etats-Unis sous l'impulsion de Roosevelt, mais quelques pays européens dont la France, dont la Suisse voulurent rester fidèles à l'étalon-or³, entreprirent une politique (expérience Laval, inspirée par Rueff) de baisse des salaires, des prix, d'augmentation du chômage⁴. Ce fut un échec. Deux ans plus tard, ces pays dévaluaient, la Suisse, la dernière, le 27 septembre 1936. Voilà pour le rappel historique.

Il n'y a donc aucune commune mesure entre la politique de sous-emploi, de ralentissement des investissements de 1935, et une politique qui aurait pour effet de multiplier les liquidités, de rendre l'argent moins cher et de faciliter des investissements mondiaux aujourd'hui trop coûteux. C'est même exactement le contraire !

II. Certains aiment à rappeler que la santé économique d'un pays ne dépend pas de son encaisse-or, mais de sa production industrielle, de ses exportations, de la recherche scientifique et technique. C'est très évident. Et il suffit de comparer les réserves en or de pays de semblable niveau de vie pour s'en convaincre. La réserve suédoise est de 203 millions de dollars, celle de la Suisse, dix fois supérieure : 2680 millions. Mais la Suède ne se porte pas plus

³ Les pays du bloc-or comprenaient la Belgique, la France, l'Italie, les Pays-Bas, la Pologne et la Suisse. Par une déclaration solennelle, ils s'engagèrent (3 juillet 1933) à maintenir la parité-or de leur monnaie.

⁴ Environ 450 000 chômeurs en France en 1936. En chiffres absolus, on en compte autant aujourd'hui (cf. La Science économique et l'action, par Pierre Mendès-France et Gabriel Ardant).

mal que nous, ni la France mieux que ses voisins. C'est le travail et non l'or qui fait la force d'une nation, bien sûr ! Ceci étant admis, que signifierait une réévaluation de l'or ? Non pas un respect accru pour ce métal, dont l'acquisition exigerait deux fois plus d'argent, mais la possibilité, à partir d'un or aujourd'hui thésaurisé et stérilisé, de libérer de plus larges possibilités économiques.

Mais admettons que les Etats-Unis forts de la puissance de leur économie renoncent à rattacher le dollar à l'or. Les conséquences seraient les suivantes : toutes les monnaies se rattacheraient au dollar, dont serait ainsi définitivement assurée la suprématie mondiale, et les changes deviendraient variables, entraînant de dommageables mouvements spéculatifs.

III. Il est stupide, dit-on encore, de prétendre augmenter les moyens de paiements internationaux des banques centrales dans la même mesure qu'enfle le commerce international. Les échanges peuvent être considérables et bien équilibrés. Dans ce cas-là, le solde des balances entre nations sera de peu d'importance, et les banques nationales n'auront pas besoin de moyens extraordinaires.

Dans ce raisonnement optimiste, on néglige la réalité mondiale actuelle. Des pays pauvres sont condamnés s'ils veulent s'arracher à la misère à investir sans possibilité immédiate de remboursement, à être débiteurs, à connaître durablement une balance de paiements déséquilibrée. Pour eux des liquidités nouvelles sont nécessaires. Une fois encore, le problème n'est pas monétaire, mais politique.

De même, prétendre que le système actuel est solide et que les difficultés des Etats-Unis sont temporaires, qu'elles prendront fin avec la paix au Vietnam, c'est s'imaginer que la guerre en Indochine est un accident, une séquelle malheureuse d'une décolonisation manquée. En réalité, au Vietnam sont posés de manière sanglante les rapports entre pays riches et pays pauvres. Après la paix, tout restera à résoudre en Asie et en Afrique.

IV. En revanche, il y a, c'est incontestable, du fétichisme de l'or chez les particuliers, qui les pousse à des achats, parfois, qui égalent ceux des banques centrales et des industriels qui travaillent sur l'or. En Europe, Bruxelles, Francfort, Zürich sont des marchés libres. Zürich surtout. La Suisse pousse même l'obligeance jusqu'à exonérer l'or des droits de douanes ! Aux Etats-Unis on ne vend pas d'or aux particuliers. Ce devrait être une règle valable pour tous les Etats.

Un débat à Europe N° 1

Un débat du samedi opposait MM. Triffin et Rueff. Il permit de mieux cerner le problème.

Accord des deux économistes pour juger mauvais le système actuel. La volonté affichée par les Etats-Unis de vendre de l'or à un prix immuable peut les acculer à une politique déflationniste aux graves conséquences.

Accord pour juger indispensable la création de nouvelles liquidités internationales.

Accord, non pas acquis d'emblée, mais se dégageant de la discussion, pour admettre que rien n'est possible sans une entente préalable, c'est-à-dire un plan des nations riches.

C'est ce dernier point qu'il vaut la peine de préciser.

Une planification internationale

Les réserves d'or monétaire détenues par les banques centrales sont évaluées à 54 milliards de dollars, dont 44 milliards dans les pays occidentaux. Si

le prix de l'or était doublé, ce serait un bénéfice comptable de 44 milliards dont disposeraient les banques de ces pays.

Mais pourquoi le prix de l'or devrait-il doubler ? Quel est le critère ? Celui de la dépréciation du dollar depuis 1934 ? Celui des investissements à financer dans le Tiers-Monde ? Si c'est ce dernier critère qui est retenu, est-ce, pour une durée de dix à vingt ans, de 30, 40, 80 milliards dont on veut disposer ? Cela exigerait une étude d'une extrême complexité. Personne ne l'a entreprise jusqu'ici.

D'autre part, les pays bénéficieraient d'inégale manière d'une réévaluation de l'or. Ainsi le bénéfice comptable de la Suisse serait disproportionné par rapport à celui de l'Italie, de la Suède, etc. Une telle inégalité n'est concevable que si le bénéfice est reversé à une institution mondiale de financement. Selon quelles normes ? Selon quel plan ? Nul ne sait. Mais inversement, tout système ambitieux qui prévoirait des tirages accrus sur le Fonds monétaire international, du type des accords de Rio, exigerait lui aussi un plan⁵.

L'or, en soi, n'est rien. Seule compte la volonté des nations, c'est-à-dire leur capacité de mettre sur pied une planification de l'économie mondiale. Le reste est amuse-galerie. Ainsi, personne ne croit que les monnaies européennes puissent ébranler le dollar; personne ne pense, à moins d'être victime du chauvinisme français, que le dollar perdra son rôle de monnaie de réserve. En fait, même une réévaluation de l'or lui permettrait de jouer ce rôle, plus sûrement⁶.

Non, ce qui compte, c'est la relance de l'économie européenne, la faculté pour les pays pauvres de recevoir des prêts à long terme, remboursables en partie du moins en monnaie nationale, sans que ces moyens leur soient procurés par une ponction sur le revenu des pays riches, par une atteinte au niveau de vie des populations occidentales; c'est une formidable augmentation des moyens de paiement internationaux, sous contrôle pour éviter des risques trop graves d'inflation, donc une planification mondiale. Le capitalisme, selon la loi du profit, n'offre en 1968 comme solution qu'une déflation imposée par les Etats-Unis aux conséquences les plus graves pour des millions d'hommes.

C'est à l'échelle mondiale que se présente le choix : libéralisme économique ou planification. Une partie immense est engagée. Dans ces circonstances, la Suisse peut jouer un rôle important. Si, pour la plupart des problèmes internationaux, notre petite nation nous oblige à la modestie, nous ne sommes pas petits dans le domaine monétaire. L'encaisse-or des Etats-Unis n'est même pas quatre fois supérieure à la nôtre, alors que les économies sont dans un rapport de 1 à 41. Comme premiers bénéficiaires d'une réévaluation de l'or, nous pourrions donner l'exemple du désintéressement en acceptant de réinvestir dans le Tiers-Monde nos bénéfices comptables.

Certes, la décision est entre les mains des Etats-Unis. Mais il y a une très large place pour la diplomatie suisse.

⁵ L'accord, signé à Rio en septembre 1967, est de portée limitée. Il n'entrera pas en vigueur avant 1969, et il ne résout en aucune mesure le problème des investissements dans le Tiers-Monde. Les problèmes d'un Fonds monétaire ne sont pas ceux d'une Banque d'investissements.

⁶ « Le principe de la convertibilité intégrale du dollar en or pourrait simultanément être maintenu. Cela ne signifie pas pour autant, et personne ne le croit sérieusement, qu'un retour à l'étalon-or classique et appliqué strictement pourrait être envisagé. Cependant une fois que le prix de l'or aurait été fixé selon des critères réalistes, il serait possible de prévoir une discipline monétaire plus sévère. » S. Schweizer.

Démographie des eaux

Heureux comme un poisson dans l'eau, dit le vieux proverbe optimiste. Mais d'être dans son élément ne suffit pas au bonheur du poisson. Il lui faut d'abord une eau propre. C'est la règle. Elle admet cependant des exceptions. L'épinoche, ce nain qui ne dépasse pas six centimètres, s'accommode parfaitement d'une onde polluée. Nous avons noté sa présence dans le port de Morges et dans le cours inférieur de la Venoge : chaque fois des milliers de sujets. Voici qui est plus curieux : l'habitat peut varier selon les espèces. Les hôtes de nos surfaces liquides se répartissent en deux catégories : celle des poissons d'eau courante ou rhéophiles, celle des poissons d'eau stagnante ou limnophiles. En eau courante enfin la population change avec la température, la profondeur, la pente, la vitesse, l'environnement de la rivière. Cela, les vieux pêcheurs le savent pour l'avoir appris pendant un long apprentissage. Mais le savoir de ces empiriques augmente à la lecture d'un ouvrage de science. M. Jean-Pierre Ribaut¹, du Musée zoologique de Lausanne, a sondé pour eux quelques-uns de nos cours d'eau. Pas tous, car le pays de Vaud, couvert autrefois de forêts — en témoigne son nom burgonde — en compte six cent quatre-vingts. M. Ribaut a effectué cent vingt-deux sondages dans trente-sept rivières. Les tronçons prospectés couvrent une distance de trente kilomètres. On nous croira : il s'agit-là d'un labeur dont les résultats sont honorables. Il a dénombré vingt-six espèces diverses, capturant tantôt un sujet (l'ide et le saumon de fontaine) tantôt plusieurs centaines de sujets (le chabot, le gardon). A six reprises, en opérant sur moins de deux cents mètres, dans le Boiron de Morges, il a pêché une cinquantaine de truites, autant de lottes, une centaine de chabots, près d'une centaine de loches franches, quelques dizaines de vairons, une vingtaine de brochets. Un pêcheur peut s'en étonner, car il ne prend jamais de lottes ni de loches qui ne mordent pas à la ligne. Il existe donc des poissons inattrapables. Sauf si l'on a le droit — réservé au seul zoologiste — de procéder au moyen d'engins électriques qui, étourdissant le poisson sans le léser, le font monter à la surface et permettent, durant pas plus de dix secondes, de le recueillir avec l'épuisette. Nous l'avons dit : n'importe quel poisson ne se pêche pas n'importe où. En rivière on distingue généralement quatre zones piscicoles : les zones à truite, à ombre, à barbeau et à brème. La zone à truite est caractérisée par la rapidité du flux, la température peu élevée, la grande quantité d'oxygène dissous; la zone à ombre par un cours plus lent, la température moins basse. Le cours de la zone à barbeau est relativement tranquille et l'eau peut y atteindre en été une température proche de vingt degrés. Elle s'élève encore dans la zone à brème où la vitesse du flux est extrêmement réduite. Dans la zone à truite, on ne trouve que ce salmonidé avec parfois deux poissons-fourrage, à savoir le chabot et le vairon. La rivière a l'aspect d'un torrent, la déclivité est forte. En zone à ombre, le chabot disparaît, mais viennent alors le blageon, la loche franche et le chevaine, en sus de l'ombre. Dans la zone à barbeau voisinent avec cette espèce le chevaine, la perche, la truite (plus rare) et au moment du dépôt du frai quelquefois des limnophiles tels que la tanche ou la carpe. La zone à brème est peuplée de tanches, de carpes, de brochets de gardons, de « sardines ».

D'ordinaire les quatre zones se succèdent d'amont en aval. Mais il arrive dans la Broye qu'une zone à ombre soit située en aval d'une zone à barbeau. Le recensement de la population crée donc des embarras au contrôle des habitants.

La truite se rencontre à peu près dans tous nos cours d'eau. Mais plus le ruisseau est petit, plus elle a de la peine à grandir. En outre, dans bien des rivières de montagnes, elle est atteinte de nanisme. M. Ribaut l'a constaté dans la Grande-Eau, la Torneresse et l'Eau-Froide de l'Étivaz. Pour les pêcheurs d'outre-Jura le drame est dénoué par l'adoption de deux dimensions de capture, l'une de vingt-trois centimètres en plaine et l'autre de dix-huit à la montagne. Pourquoi l'Etat de Vaud ne suivrait-il pas l'exemple français ? Les autres espèces se trouvent dans le

quartier qu'elles ont choisi selon leurs exigences caloriques et leurs goûts alimentaires. Telles préfèrent le bassin du Rhin : c'est le cas du spirlin et du blageon. M. Ribaut signale comme une rareté un spirlin qu'il a pêché dans la Venoge. Il y était pourtant commun à Bussigny en 1964. Il a singulièrement régressé depuis, mais nous avons pêché encore en septembre dernier une dizaine de sujets. Quant à la vandoise, observée par M. Ribaut dans le Talent ou dans la Mentue, nous pouvons ajouter ceci : on la pêchait par paniers à Granges-Marnand, à l'embouchure de la Lembaz, mais seulement lors des fortes crues de la Broye, dans les années cinquante. Sans nul malin plaisir le pêcheur se permet d'offrir à l'homme de science ces compléments d'information.

Cherp.

¹ « Les poissons du canton de Vaud ». En vente chez Payot.

La T.V.A. en France

Le mécanisme de cet impôt indirect, c'est le sujet premier de conversation entre Français. En quinze jours, Europe numéro 1 a consacré pas moins de trois soirs d'antenne entre 7 et 8 heures aux questions des auditeurs qui interrogeaient des experts compétents.

Les avantages de la T.V.A. sont évidents : elle stimule les investissements et les exportations, favorise les entreprises les plus rationnelles. Mais en France, les marchandises de première nécessité n'en sont pas exonérées. Le consommateur est perdant sur plusieurs postes.

En Suisse, l'introduction d'une T.V.A. n'est aujourd'hui qu'un sujet d'études pour experts de l'administration fédérale. Toutefois nous rappelons ce que nous avons dit en présentant le sujet. Voilà une circonstance où les syndicats, les coopératives, la gauche politique pourraient consacrer quelques billets de mille pour financer une étude technique poussée sur les conséquences pour la Suisse de l'introduction de la T.V.A. Selon quels taux ? avec quelles exonérations ? et quelles progressions ? Ne pas se préparer sur un sujet de cette importance serait de la légèreté.

Comment un commandant de brigade, colonel suisse, a vu la guerre au Vietnam

La presse romande a salué la promotion du régimentier J.-J. Chouet au grade de brigadier. Rares sont les officiers de milice à qui l'on confie de telles responsabilités militaires. Il est vrai que si les chefs militaires suisses considèrent comme une de leurs missions importantes la lutte contre la « subversion », M. J.-J. Chouet leur offre des garanties sérieuses. M. J.-J. Chouet est aussi journaliste, secrétaire général de la « Tribune de Genève ». On se souvient des éditoriaux qu'il signait au temps de la guerre d'Algérie : la France combattait pour l'Occident anti-communiste contre la marée rouge du Tiers-Monde. Aujourd'hui l'Occident, aux yeux de M. Jean-Jacques Chouet, se bat au Vietnam. Il s'est rendu sur le terrain pour en obtenir confirmation.

Il en est résulté trois articles publiés par la « Tribune de Genève » (10, 19, 21 octobre). La conclusion du troisième article est en soi un document. Nous la publions pour que nos lecteurs soient juges. Préci-

sons toutefois que la proportion de Noirs est beaucoup plus forte dans l'armée combattante que dans la population des Etats-Unis. Peu de Noirs font des études ou exercent des activités qui permettent d'échapper à la conscription; leur présence est donc un signe d'inégalité sociale.

« Le soldat américain fait, comme on dit, son boulot, et il le fait de son mieux. Blancs et Noirs ensemble. Dans l'armée au-Vietnam, l'égalité raciale est absolue. Mieux, elle est naturelle, et évidente, en permission comme au combat. Et s'il y a à la 25^e division 18 % de Noirs, proportion plus forte qu'aux Etats-Unis, c'est peut-être bien parce que le soldat « coloured » se sent ici l'égal et le camarade du Blanc. Quant aux agitations des « Vietnicks » de New York, de San Francisco ou d'ailleurs, il se peut qu'elles impressionnent les membres du Congrès de Washington. Le combattant, qui n'en ignore rien, car ni la radio, ni la presse, ni la littérature qu'il peut trouver à Saïgon ne lui en laissent rien ignorer, paraît en revanche les considérer avec une prodigieuse indifférence. Bien placé pour voir de ses yeux comment le Vietcong traite ce peuple qu'il prétend libérer, il fait ce qu'il peut pour aider et secourir les hommes de ce pays que, intelligemment, on lui a appris à connaître avant qu'il quitte les Etats-Unis.

L'Américain fait la guerre, durement, car cette guerre est dure. (« Plus dure qu'aux Philippines, me disait un sergent aux cheveux gris. Là-bas, les Japonais se battaient en unités. Ici, l'ennemi est partout. ») Mais il reste aussi humain que la guerre le permet. L'autre jour, 850 hommes du 1^{er} bataillon des « Wolfhounds » de la 25^e division ont versé leur obole en mémoire de deux de leurs camarades tombés au combat. Cette offrande est allée à un orphelinat japonais d'Osaka, que les « Wolfhounds » soutiennent depuis dix-huit ans. »

M. Vodoz et son grand journal

La « Feuille d'Avis » a consacré une page entière à un débat où de jeunes socialistes s'exprimèrent sur les problèmes qui se posent à leur parti. Bien que nous ne répondions plus aux critères de « jeunes socialistes », nous y fûmes convié. Nous avons décliné, estimant que ce débat, au moment choisi, sur le sujet donné, ne pouvait rien apporter de nouveau. De toute façon ce genre d'exercice en soi prête au bavardage.

M. Vodoz, ignorant les règles du fair-play du journaliste, consacre un éditorial à notre refus pour nous faire un procès : « Domaine public » aurait ses domaines clos.

Une parenthèse tout d'abord : nous serons convaincus de sa sollicitude envers le socialisme quand son journal ouvrira régulièrement à la gauche ses colonnes au lieu de réserver au seul président du Parti radical l'exclusivité d'une tribune hebdomadaire. Sur le fond du sujet, la politique de la gauche socialiste, nous n'avons cessé de nous exprimer, ici même, c'est-à-dire publiquement. Que d'articles pour définir la signification et le contenu d'un programme minimum ! D'autre part, il est certain que le parti socialiste approfondira la discussion de ces sujets dans les mois qui viennent; nous y participerons; la réflexion aboutira à une discussion dans le cadre d'un congrès. La presse y est (y sera) invitée. La chose est donc publique.

Où est le confidentialisme dans tout cela ?

Il ne reste qu'une chose. M. Vodoz semble s'imaginer que pour prendre des positions publiques, le journal dans lequel il écrit des choses parfois excellentes soit le seul journal.

C'est un grand journal ! Le plus fort tirage de Suisse romande ! De là à prendre « la Feuille » pour le domaine public...

A. G.